

D É C I S I O N N° 2023-2-3.5.7
portant fixation d'un certain nombre de tarifs publics municipaux pour l'année civile 2023

La maire de la commune de SAINT-GEORGES-D'OLÉRON,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-22,

Vu la délibération n° 30-2020 en date du 11 juin 2020 donnant délégations au maire dans un certain nombre de domaines de l'administration communale et notamment pour fixer, parmi les droits perçus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ceux relatifs uniquement aux taxes et redevances funéraires à la location de matériel et aux tarifs de reprographie pour la communication de documents administratifs ;

Considérant la nécessité d'ajuster pour 2023 les droits et tarifs d'un certain nombre de services proposés à la population,

D É C I D E :

Article 1 : Les droits et tarifs des différents services publics municipaux ci-après valables pour l'année civile 2023 sont fixés comme suit :

I - TAXES ET REDEVANCES FUNÉRAIRES

1-1 Concessions pleine terre ou caveau :

Superficie	Durée	Première concession	Renouvellement
3 m ²	30 ans	210,00 €	210,00 €
6 m ²	30 ans	420,00 €	420,00 €

1-2 Concessions en columbarium :

Superficie	Durée	Première concession	Renouvellement
/	1 an	80,00 €	80,00 €
/	15 ans	480,00 €	480,00 €

1-3 Concessions à l'espace cinéraire :

Superficie	Durée	Première concession	Renouvellement
1 m ²	30 ans	110,00 €	110,00 €

Dispersion des cendres dans le jardin des souvenirs : gratuit.

1-4 Opérations funéraires :

Type d'opération	Tarifs
Ouverture de caveau	24,00 €
Ouverture d'une alvéole	36,00 €
Frais de séjour dans le dépositaire communal :	
- 1 ^{ère} période de 8 jours	Gratuit
- Au-delà	5,00 €/jour
Droits à vacation de police pour opérations funéraires	25,00 €

2 - INTERVENTIONS SUR LE DOMAINE PUBLIC

2-1 Tarifs horaires d'intervention du personnel :

Agent d'exécution	21,00 €
Agent d'encadrement	27,00 €

AR Prefecture017-211703376-20230109-202301092357-AR
Reçu le 10/01/2023*2-2 Tarifs horaires d'utilisation du matériel roulant :*

Utilitaires IVECO	10,00 €
Utilitaire CITROËN Jumper	10,00 €
Utilitaire TOYOTA 4x4	10,00 €
VP PEUGEOT Partner	10,00 €
Camion RENAULT PL	25,00 €
Fourgon benne RENAULT Maxity	20,00 €
Camion VOLVO PL	20,00 €
Balayeuse SCHMIDT	40,00 €
Télescopique MERLO	50,00 €
Tractopelle KOMATSU	60,00 €
Tracteur CASE et autre	60,00 €

2-3 Capture et identification des animaux divagants :

Par animal	50,00 €
Par animal en cas de récidive	100,00 €

2-4 Enlèvements des dépôts sauvages sur le domaine public :

L'opération (forfait)	300,00 €
-----------------------	----------

2-5 Inflexion de trottoir pour réalisation de passage de type bateau :

L'opération	160,00 € le ml
-------------	----------------

2-6 Réfection de trottoir induite :

L'opération	45,00 € le m ²
-------------	---------------------------

2-7 Fourniture et pose de miroir de circulation :

	Tarifs
Fourniture miroir inox 400x600	440,00 €
Fourniture miroir inox 600x800	670,00 €
Fourniture miroir inox Ø 600	550,00 €
Fourniture tube galvanisé Ø 70	90,00 €
Forfait pose équipement neuf	110,00 €
Forfait remplacement équipement existant	55,00 €

2-8 Changement d'optique de miroir de circulation :

	Tarifs
Fourniture optique Pas Ø 600	190,00 €
Fourniture optique Pas 400x600	170,00 €
Fourniture optique Pas 600x800	350,00 €
Forfait pose	65,00 €

3- INTERVENTION À LA SALLE LE CHAI*3-1 Montage-démontage des gradins amovibles :*

L'opération (forfait)	300,00 €
-----------------------	----------

3-2 Manipulation de la paroi mobile :

L'opération (forfait)	150,00 €
-----------------------	----------

4- LOCATION DE MATÉRIEL

4-1 Location de barrières métalliques :

La barrière / jour	2,00 €
--------------------	--------

5- TARIFS DES PHOTOCOPIES ET IMPRESSIONS DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

5-1 Pour les tirages sur support papier (photocopies, impression de documents numériques,...) :

La page de format A4 en impression noir et blanc	0,18 €
La page de format A3 en impression noir et blanc	0,36 €
La page de format A4 en impression couleurs	0,36 €
La page de format A3 en impression couleurs	0,72 €

- Frais d'envoi en sus par référence aux tarifs pratiqués pour l'affranchissement postal en vigueur au moment du postage des documents demandés.

5-2 Pour les supports numériques, les tarifs pour la communication de documents disponibles sous forme numérique sont de :

Le cédérom	2,75 €
------------	--------

- Gratuit pour un envoi par courrier électronique,

- Frais d'envoi en sus par référence aux tarifs pratiqués pour l'affranchissement postal en vigueur au moment du postage des documents demandés.

Article 2 : Cette décision sera transmise à la sous-préfecture de Rochefort au titre du contrôle de légalité et information en sera faite au conseil municipal lors de sa réunion la plus proche.

Fait à SAINT-GEORGES D'OLÉRON, le 9 janvier 2023.

La maire,
Dominique RABELLE

La maire soussignée certifie le caractère exécutoire du présent acte télétransmis à la sous-préfecture de Rochefort le 9 janvier 2023 et affiché le 9 janvier 2023

Dominique RABELLE

